



Les raisons ou les motifs véritables de la deffense du Parlement & des habitans de Paris : contre les perturbateurs du repos public, & les ennemis du Roy & de l'Estat.

<https://hdl.handle.net/1874/363133>

LES
RAISONS
 OV LES
MOTIFS VERITABLES
 DE LA DEFFENSE DV PARLE-
 ment & des Habitans de Paris.

*Contre les Perturbateurs du repos public, & les
 Ennemis du Roy & de l'Etat.*

A PARIS,

 M. DC. XLIX.

26 H.

LES
RAISONS

OU
MOTIFS VÉRITABLES
DE LA DÉFENSE DU PARLE-

ment de des Habitans de Paris.

Contre les Persecutions de tout public & les
Censeurs du Roy et de l'Etat.

A PARIS.
M. DC. XLIX.

*LES RAISONS OV LES MOTIFS
veritables de la deffense du Parlement, & des
Habitans de Paris : Contre les Perturbateurs
du repos public, & les Ennemis du Roy & de
l'Etat.*

LA grandeur des Estats ne s'estant iamais maintenuë que par la Iustice, à cause de la proportion qu'elle donne à chaque chose selon son rang & sa dignité, qui est le seul point du gouvernement. Le Parlement de Paris a aussi esté estably par les trois Estats du Royaume pour trouver ce temperament à nostre Monarchie, qui sans cela n'eust pas pû continuer iusques à present son esclat & sa splendeur.

Mais comme dans vn grand corps le sang qui est le principe de la vie ne se répand pas également par tout, il a fallu aussi par la suite des temps multiplier ce remede, & faire d'autres Parlemens en plusieurs endroits du Royaume, afin que toutes les parties se trouuans fortifiées de cette authorité legitime, elle seruiſt de rempart à l'authorité Royale, & à la manutention de l'Etat. Les Roys eux mesmes n'ont pas creu mieux affermer leurs conquestes qu'en y establissans ces grandes Compagnies, comme les ostages de leurs affections, & les sacrés depositaires de leur repos & de leur salut.

Tant que cét ordre a duré, & qu'il a esté inuiolable, l'on n'a iamais veu que d'heureux succès, c'estoient autant de lumieres qui se reflechissoient sur la Majesté Royale, comme les rayons sur le corps du Soleil, & qui la faisoient paroistre avec plus d'esclat. Mais depuis qu'on s'est dispensé de cette belle police, & que par vne illusion dans la politique l'on a voulu faire tout passer de puissance absoluë, c'est pour lors que les Roys se sont ruinés eux-mesmes, parce qu'ils ont osté ce temperament & cette chaisne, qui les vnissoit avec leurs peuples,

& qui conferuoit l'amour des vns & la soumission des autres. Ce desordre public n'a point eu d'autre principe que l'ambition des Ministres & des Favoris, auxquels nos Princes ayant abandonné la conduite de leurs Estats & toute leur autorité, Ils ont tres-mal vsé d'un pouuoir qui ne leur appartenoit pas, & changé entierement la face de nostre Empire, afin que nous faisans perdre les loix de nos Peres, ils peussent faire vne domination d'esclaués, & destruire tout ce qui s'opposeroit à l'insolence de leurs desseins & de leurs entreprises criminelles.

Il seroit inutile de rechercher des exemples de cette verité dans les siecles passez, il ne faut que faire vn petit retour sur nous mesmes, pour decouvrir le couronnement de la tyrannie, & comme l'on a rauagé tout le Royaume, & fait changer de nom & de titre aux François, tant jaloux de leur liberté.

Tout le monde sçait que le Ministere du Cardinal de Richelieu n'a esté celebre que par le bouleuersement de toute l'Europe, où il a mis le feu de tous les costés, & qu'il ne s'est cémenté que par le sang, & le meurtre d'une infinité de personnes Illustres qu'il a sacrifiées à sa vengeance, & à l'iniustice de ses passions. Les Princes mesmes & tous les Grands du Royaume ont esté les premiers objets de sa fureur; Il n'y a point de juste dans l'Estat qu'il n'ait cruellement persecuté; les vns par des prisons perpetuelles où ils ont finy malheureusement leurs jours, les autres par le poison & des morts precipitées; plusieurs par des supplices honteux, & de fausses accusations. Enfin il a consommé pendant son Ministere tout ce que l'enfer peut inspirer pour affliger l'innocence, & la rendre malheureuse.

Il estoit monté à vn si haut poinct d'insolence, qu'apres s'estre saisi des meilleures places du Royaume & des ports les plus fameux & les plus considerables, il traitoit le Roy comme s'il en eust esté le maistre & le souuerain. Ses gardes entroient iusques dans le cabinet du Prince, qui n'estoit pas mesme en seureté au milieu de sa Cour, ayant corrompu tous ses Officiers, & gagné tous ceux qui approchoiét sa personne.

Sa mort tant desirée auoit leué l'enseigne de l'esperance, mais

mais comme son gouvernement & sa conduite auoient formé des monstres dans l'Estat, l'on ne laissa pas de voir encore son genie & sa fureur regner. En mourant il confirma dans l'esprit du Prince tous ceux qui auoient esté les principaux chefs de sa tyrannie, s'imaginant de rendre sa memoire moins odieuse par les vices de ses successeurs.

Le Roy estant mort cinq mois apres, il commença à paroître encore vn petit rayon de liberté, parce que la Reyne qu'il laissoit Regente ayant esté persecutée pendant la pesanteur de ce Ministère, l'on se persuada aussi-tost que ses propres malheurs pouuoient estre de puissans ostages de son affection enuers les peuples affligez.

Dans cette assurance le Parlement abandonna la Regence à sa bonne Foy. Car quoy que le Roy par son testament luy eust donné cinq Conseillers, par l'aduis desquels toutes les affaires deuoient estre terminées; Il la fit absoluë par son Artest, pour le moins il ne luy imposa point d'autre nécessité, que l'execution des Loix fondamentales de l'Estat.

Mais soit que l'on n'eust iamais connu que le dehors & l'exterieur de cette Princeesse, ou que dans ce changement de fortune elle eust incontinent corrompu ses bonnes inclinations, le Parlement n'eut pas si-tost rompu ses chaines qu'on voit incontinent esloigner de la Cour les gens de bien, elle tesmoigne publiquement, & au milieu de son cercle, que pour bien regner, il falloit regner avec la force & la violence; que les maximes du Cardinal de Richelieu estoient les plus seures, & que c'estoit en cela seul que consistoit le Gouvernement.

Le Cardinal Mazarin qui luy auoit inspiré cette malheureuse politique, s'estant donc rendu maistre absolu de son esprit, il commence à exercer sa cruauté & sa tyrannie sur les personnes qui estoient auparauant les plus cheres à cette Princeesse, & les plus affectionnées à son seruice & au bien de l'Estat.

Monsieur le Duc de Beaufort fut la premiere victime qui fut immolée à ce Ministre insolent, parce qu'il trauersoit ses desseins, & que le Roy en mourant luy auoit donné comme en dépost ses enfans, c'est à dire la seureté de l'Estat & toute sa bonne fortune.

Il n'eut pas si-tost attenté à la personne de ce Prince genereux par des accusations malicieusement inuentées, & par vne prison de cinq ans, qu'il trouua aussi moyen de chasser de la Cour Monsieur l'Euesque de Beauuais Comte & Pair de France, qui auoit receu tant de fois les larmes de la Reyne lors qu'elle auoit esté persecutée, à cause que la bonté des mœurs & l'eminente vertu de ce Prelat luy faisoient ombre, & qu'il auoit déjà jetté quelques fondemens de la Paix vniuerselle, qui eust ruiné sans doute tous les projectz qu'il auoit faits de sa grandeur & de sa fortune.

Ces premieres demarches ayant heureusement reüssy au Cardinal Mazarin, il n'y a rien qu'il ne tente sur l'esprit de cette Princesse, & comme les Finances du Royaume estoient son principal object, qui est le vice ordinaire d'une basse & vile naissance, & de tous ceux de sa nation, il songe à s'en rendre le maistre absolu, en y mettant des hommes de sac & de corde, & qui s'estoient déjà rendus infames par les vols & les brigandages.

Pour paruenir à son dessein il esleua le sieur d'Emery, dont les mœurs estoient entierement conformes aux siennes, & qu'il sçauoit estre capable de tout entreprendre pour luy complaire, & pour assouuir son auarice & son ambition.

Et de fait, il ne fut pas si tost entré dans la direction des Finances, que violant les anciennes Loix de l'Estat, il n'y auoit sortes d'aduis & d'inventions qu'il ne recherchast pour opprimer le peuple, & le surcharger d'impositions & de taxes si nouuelles & si extraordinaires, qu'il sembloit estre inspiré des Demons, & qu'il n'estoit né que pour la destruction de cette grande Monarchie.

Le Parlement ayant voulu dès le commencement arrester le cours de ce desordre, & empescher l'establissement de toutes ces nouueautés, il se fit vn grand conflit, qui eut vn succez tres-funeste & tres-malheureux pour cette Illustre Compagnie.

Car bien qu'elle ne trauaillast que pour le bien public, & que la Reyne luy eut l'obligation toute entiere de sa Regence, neantmoins elle souffrit que ces deux Tyrans qui s'estoient éléués au prejudice de tant de gens d'honneur & de suffisan-

ce, se serussent de l'autorité que le Parlement luy auoit donnée, pour enleuer le President Barillon au milieu de Paris & à la face de tous les peuples, dont il auoit esté le Pere & le veritable conseruateur.

Ce sacrifice n'eut pas esté parfait s'il n'eut esté sanglant, & si la victime n'eut esté entierement consommée. Apres auoir donc fait conduire cét illustre Heros dans le Chasteau de Pignerole sans aucune formalité de Iustice, & contre les Loix les plus generales du Royaume, qui deffendent ces emprisonnemens violens, & que l'on mene les prisonniers en des Prouinces estrangeres, & pendant qu'on entretenoit le Parlement & la famille de ce President, d'une prompte liberté, l'on reçeut incontinent la nouvelle de sa mort precipitée, & de quelques-vns de ses domestiques, qui pour leur fidelité reçeurent le mesme sort, & vne fin aussi cruelle & aussi malheureuse.

La vieillesse de Monsieur Gayan President aux Enquestes, & les incommoditez qu'il souffroit pour lors dans sa fanté ne fleschirent point aussi ces deux Perturbateurs du repos public, & ces deux ennemis del'Etat. On le fit sortir de Paris au milieu de la nuit sans luy donner le temps de prendre seulement aucun équipage, & on le conduisit à Chasteau-gontier, qui estoit le lieu de sa retraite & de son bannissement.

Plusieurs de Messieurs ne reçeurent pas aussi de traitemens plus doux, ayant esté relegués en d'autres endroits du Royaume, pour s'estre opposez courageusement à la violence du Ministere, & deffendu la cause publique.

Toutes ces submissions volontaires du Parlement, qui eut pû dès lors reclamer la Iustice & l'autorité des Loix, qui ne veulent pas qu'on puisse troubler le seruiçe des Officiers ny la fonction de leurs charges, qu'en leur faisant faire leur procez par les voyes ordinaires, enflerent encore le cœur & la superbe de ces deux ennemis du genre humain & de la société civile, car ayant perdu la memoire de leur naissance, & du neant dont ils auoient esté tirés, ils rendent toutes les puissances de l'Etat captiues, il n'y a rien qui puisse resister à leur violence & à leur fureur.

Le Parlement, quoy qu'engagé dans l'oppression publique,

ne laisse pourtant pas de continuer ses efforts, il s'assemble dans les rencontres les plus importantes, il rend des Arrests, il fait des remonstrances, il aduertit tous les iours la Reyne de la cheute & du precipice. Que ceux qui gouernoient & qui luy donnoient de si pernicious conseils faisoient sans doute les funerailles de l'Estat, que nous perdions par nostre malheureuse police & par la suite de nos desordres, tout le credit & la reputation chez les Estrangers. Bref que tout estoit corrompu, & reduit dans le dernier malheur, & que l'on ne voyoit plus du tout la face de nostre Monarchie.

Mais tous ces sages conseils sont tousiours inutiles & mesprizez, il n'y a rien d'inuiolable à ces deux Geans qui s'estoient emparez du trosne des Dieux, & qui assiegeoient l'esprit de cette Princeesse. Vn Arrest du Conseil rendu sur vne simple Requeste, renuerse les plus iustes deliberations des Compagnies Souueraines, les Loix les plus sacrées de l'Estat sont le joiuet & la derision de ces deux Ministres ignorans & sacrileges, qui n'ont point d'autre politique que le pillage des peuples, & de se repaistre de leur propre sang.

Pour faciliter tous leurs pernicious desseins, & leurs entreprises punissables, ils engagent dans leur complot le Chancelier de France, qui auoit esté esleué à cette charge par ses laschetes & ses infamies, & qui s'y estoit maintenu par les memes crimes. Ce Chef de la Iustice abuse en toutes rencontres du sceau & du caractere du Prince, on l'applique à toutes sortes de nouveautez & de tyrannies, il sert à opprimer les innocens, & à sauuer les coupables, s'imaginant faire le Roy complice de tant de crimes, parce qu'il prostituoit ainsi sa figure & son image.

Le combat du Parlement & du Conseil pour tous ces desordres ayant duré plus de cinq ans entiers de la Regence, sans produire tout l'effet qu'il eust bien desiré pour le soulagement du public, d'autant que le Parlement auoit tousiours deux visages, l'un desquels regardoit la misere du peuple, & l'autre sa fureur; Il resolut enfin au mois de May dernier d'arrester ce torrent de maux qui auoit desia rauagé tout le Royaume, & qui dans peu de temps eut acheué son naufrage, & renuersé tous ses fondemens.

Pour cela il accepte l'vnion de toutes les Compagnies Souueraines de la Ville de Paris, afin que tout le monde conneust la Iustice & la raison de son entreprise, & que ce qu'il y auoit aussi de puissance legitime, eust part à la gloire de l'euenement.

Le Cardinal Mazarin & tous ses adherans, troublés par l'image de leurs crimes, & par le remors de leurs consciences, preuoyans bien par là leur deffaitte, tentent toutes sortes de moyens pour rompre l'vnion des Compagnies, ils en arrestent plusieurs prisonniers, ils menacent les autres de la dernière violence, & de supplices honteux, il n'y a rien qu'ils ne promettent pour rompre cette genereuse attaque, & pour dissiper l'orage & la foudre que l'on formoit pour leurs testes criminelles.

Mais ayant veu par la suite que leur fureur, & toutes les machines qu'ils auoient dressées contre le Parlement, n'auoient point retardé son glorieux dessein, & que cette Compagnie auoit resolu de garentir le peuple de tant d'oppressions qu'il auoit souffertes, ou d'estre enseuelie avec luy dans le mesme tombeau, ils commencerent à plier avec vne resolution secrette de perdre le Parlement, lors que les armées ne seroient plus occupées contre les ennemis, & qu'ils auroient aupres d'eux toutes les forces, en deust-il couster l'Estat tout entier.

La Reyne enuoya donc querir sur la fin du mois de Iuin les gens du Roy, auxquels elle donna charge de dire au Parlement qu'elle agreoit leurs assemblées, & qu'ils pouuoient executer leurs Arrests d'vnion.

Ainsi le Parlement agissant par sa propre autorité, & par l'agrément de la Reyne, il y auoit lieu de croire apres cela qu'il n'y auroit plus de resistance, & que tout ce passeroit de bonne foy.

Mais dès que les Ministres virent que le Parlement auoit commencé par la reuocation des Intendans des Prouinces, qui estoient les principaux instrumens de leurs tyrannies, & qu'on auoit ordonné qu'il seroit informé de la mauuaise administration des Finances, ils prennent l'alarme aussi tost, par ce que c'estoit là le couronnement de tous leurs crimes, &

que par ce moyen leur brigandage paroistroit publiquement. Pour eluder l'execution de l'Arrest & retarder leur supplice, ils obligent Monsieur le Duc d'Orleans d'en venir demander au Parlement la surceance pour quelques iours, & de proposer des conferences en sa maison par deputés pour terminer les affaires, & donner toute la satisfaction qu'il seroit possible au public, & au particulier; les assurant encore derechef des bonnes volontés de la Reyne, en foy & parole de Prince, & que pour luy il n'estoit point ministre de tromperie, mais qu'ils pouuoient se reposer sur les protestations qu'il leur faisoit.

Le Parlement ayant accepté la conference dans l'Hostel d'Orleans, quoy qu'extraordinaire, pour ne pas desobliger ce Prince, & pour voir s'il y auroit aussi quelque ouuerture d'accommodement.

Monsieur le Chancelier proposa dès la premiere Assemblée, de faire vne Declaration entierement conforme à l'Arrest qui auoit esté rendu. A quoy le Parlement consentit, n'estant point jaloux de faire paroistre sous son autorité le bien qu'il vouloit procurer au peuple, au contraire il souffrit que cette gloire passast pour vn ouurage de ses propres ennemis & de ses tyrans.

Mais au lieu de garder la parole qui auoit esté donnée, l'on fait apporter au premier iour par Monsieur le Duc d'Orleans vne Declaration bien differente de ce qui auoit esté arresté. Car on n'y parloit point du tout d'informer de la mauuaise administration des Finances, comme il auoit esté ordonné par l'Arrest. Et à l'esgard de la quatrième partie des tailles qu'on auoit promis de remettre, l'on n'en diminueoit que la huitième partie, & encore avec des conditions qui rendoient cette descharge inutile & sans aucun fruit.

Le Parlement ne reconnoissant plus son ouurage, depuis qu'il auoit passé par les mains des Ministres qui auoient accoustumé de corrompre toutes choses, & de les deffigurer, il ne voulut point du tout verifier cette Declaration. Mais deux iours apres l'on s'aduisa d'vne artifice & d'vne fourbe qui estoit tout le secret du ministere; Sçauoir d'establir vne Chambre de Iustice par vne seconde Declaration que l'on fit

encore apporter par Monsieur le Duc d'Orleans, le Conseil pretendant auoir satisfait par là à tous les articles de l'Arrest, puis que dans la Chambre de Iustice l'on informeroit de la dissipation des Finances contre toutes sortes de personnes, & sans exception.

Bien que le Parlement reconneust dès lors que ce n'estoit qu'une inuention pour éloigner le chastiment de ceux qui auoient volé les deniers publics, parce que la commission de la Chambre de Iustice demouroit en la main des Ministres, qui seroient les maistres de la pluspart des Officiers, & de leurs consciences. Neantmoins il aimamieux encore se laisser tromper cette fois pour auoir plus de liberté de soulager le peuple dans la suite de ses deliberations, lesquelles il continuoit tousiours sur les propositions faites dans la Chambre de sainct Louis par toutes les Compagnies Souueraines.

Mais encore que les Arrests que le Parlement rendoit ne fussent que de simples executions des Ordonnances de Blois, d'Orleans & des Loix fondamentales de l'Estat, que la violence des temps auoit comme estouffées, les Ministres s'opserent incontinent à vne si belle Police, & à la reformation si necessaire dans le Royaume.

Pour cet effet l'on fait vne Declaration, que le Roy porte luy mesme au Parlement le dernier Iuillet, dans laquelle il n'y auoit point d'article qui ne fist connoistre l'esprit de ceux qui l'auoient composée. Car ce n'estoit qu'une illusion, vne fourbe, & vne tromperie continuelle.

Il y auoit vn article entre-autres qui estouffoit la liberté publique, & le secours ordinaire des peuples, parce qu'il estoit deffendu de faire plus aucunes assemblées des Compagnies que par l'authorité du Roy, c'est à dire par la permission des Ministres, qui ne craignent rien tant que l'vniion de la Iustice, qui a le droit d'examiner leurs actions & de les punir.

Le Parlement voulant donc pouruoir à ce desordre, & faire voir que le remede dont les Ministres auoient fait tant de parade, estoit beaucoup pire que le mal, Il continua de s'assembler pour reuoir la Declaration dans la liberté des suffrages, & pour l'expliquer.

Comme les Ministres voyent que leurs fourbes sont décou-

uertes, & que ce qu'ils auoient voulu faire passer pour la decharge & le soulagement du peuple estoit vn nouveau crime, Ils prennent la resolution de maintenir encore leur tyrannie par la force & la violence, & d'enleuer du Parlement ceux qui leur faisoient ombre, & qui en conseruoient la dignité.

Ayant gagné heureusement vne bataille, qu'ils auoient dessein de perdre, pour rejeter sur les Assemblées du Parlement la cause de la deffaitte, ils ne laissent pas de s'imaginer par apres qu'ils se pourront aussi bien seruir de la Victoire, & que dans leur succès il n'y aura rien qu'ils ne puissent entreprendre sur la seureté publique. Tellement qu'à l'issüé d'un *Te Deum* glorieux, & pendant les acclamations des peuples, l'on arreste prisonnier Monsieur de Broussel, Monsieur de Blasmenie President aux Enquestes, l'on enuoye des lettres de Cachet à Monsieur Laisné, à Monsieur Loysel, à Monsieur Benoise, & à plusieurs autres Conseillers. L'on va encore à main armée au logis de Monsieur Charton President des Requestes du Palais pour se saisir de sa personne, il y a encore beaucoup d'autres que l'on prepare pour vn sanglant sacrifice, & pour immoler à la passion & à la vengeance du Cardinal Mazarin & de ses complices, qui comme ces oyseaux de proye, ou ces bestes de carnage, ne se repaissoient que de sang, & encore du plus innocent & du plus pur.

Les Habitans de Paris ayant donc considéré cette action avec horreur, & que l'oppression du Parlement estoit vne assurance infailible de leur ruine, & de tous les subjets du Roy; Ils prennent les armes pour redemander leurs Peres & leurs veritables Protecteurs, parce qu'ils scauoient bien que la porte de la Iustice estoit fermée il y auoit long-temps, & qu'il n'y auoit que la force & l'espouuante qui peust obliger les Ministres de les rendre, & empescher les conspirations qu'ils auoient faites sur des testes si Illustres & si precieuses à l'Etat.

Le Parlement neantmoins se contente de la liberté de ses prisonniers, & des relegués dans les Prouinces, quoy que dans cet estat il peust perdre facilement ses ennemis, qui estoient à la mercy de deux cent mil hommes sous les armes, & qui estoient maistres de leur vie & de leur salut.

La Reyne mesme qui auoit veu le peril deuant les yeux, aussi bien que le Cardinal Mazarin, qui fut prest trois ou quatre fois de se retirer, se sentit tellement obligée de la fidelité du Parlement, qui par l'authorité seule de son Arrest auoit fait baisser les armes, qu'elle en tesmoigna publiquement sa gratitude, ayant mesme enuoyé querir le Preuost des Marchands & les Escheuins, pour l'assurer que la prudence & la bonté des Parisiens dans cette rencontre ne s'effaceroient iamais de son esprit & de sa memoire, & qu'elle s'en resouuiendroit eternellement. Qu'elle scauoit bien qu'il y auoit de mauuais François, qui vouloient persuader qu'elle auoit dessein d'emmenr le Roy hors de Paris, & de se ressentir des Habitans & du Parlement tout ensemble, mais qu'elle leur protestoit au contraire, que son cœur & son affection estoient entierement pour eux, & qu'elle trouuoit la personne du Roy en si grande seureté dans Paris, que s'il y arriuoit quelque desordre dans son absence, elle ne croiroit pas le pouuoir mieux arrester que par sa presence, & par l'amour que le peuple auoit pour luy. Que c'estoit donc vn faux bruit & de malheureux soupçons des ennemis de l'Estat, & de sa felicité, afin de causer quelque desordre, & d'arrester le cours de nos victoires, qui seroient bien-tost cimentées par vne Paix generale & vniuerselle, qu'on preparoit avec soin pour la gloire du Royaume, & la grandeur de nos Alliés.

Toutes ces paroles prononcées par la bouche d'vne Reyne, qui estoit particulierement obligée au Parlement, deuoient seruir de puissans ostages de la bonne volonté & de la bienveillance de cette Princeesse. Mais quelques iours apres l'on fut bien estonné d'apprendre, que le Roy estoit sorty de grand matin de Paris, sans tambour & sans trompette, comme vn larcin quel'on faisoit au peuple, à qui l'on déroboit son Maître & son Souuerain.

Cette sortie honteuse sans la marque de la Majesté du Prince, & qui n'auoit pû estre conseillée que par le Cardinal Mazarin, qui ne cherchoit que les moyens de mettre le trouble dans l'Estat, pour obliger le Roy d'Espagne, dont il est pensionnaire & originairement subiect; mit quelque consternation dans les esprits; Mais ce qui acheua de faire croire qu'il y

auoit de l'entreprise, & quelque project tres-mauuais, fut lors qu'on apprit qu'on faisoit aduancer l'Armée, laquelle au lieu de suiure le gain de la Victoire, comme il luy estoit facile, fut incontinent destinée pour le pillage de Paris, & pour asseurer la perte du Parlement, parce qu'il faisoit iustice, & qu'il demandoit l'execution des bonnes Loix.

Cet aduis ayant causé du murmure parmi le peuple, le Parlement deputa vers la Reyne, qui estoit encore à Ruel, pour la supplier de reuenir à Paris, & d'y ramener le Roy, pour arster les desordres & leuer les soupçons.

Au lieu de receuoir ce compliment avec la douceur dont on a tousiours traicté la premiere Compagnie du Royaume, ce ne sont qu'iniures & de mauuaises paroles, l'on assemble tous les Princes & tous les grands de la Cour, afin que l'affront & le mépris paroissent dauantage.

Le Parlement voyant la suite des violences, & que le Cardinal, auquel il auoit sauué la vie, lors que Monsieur de Broussel & les autres prisonniers furent rendus, auoit bien-tost perdu la memoire du bien-faiçt, Ils prennent la resolution de couper la racine & d'aller à la cause du mal.

Aussi-tost le Duc d'Orleans & le Prince de Condé, que le Cardinal auoit desia charmez, se rendent publiquement ses Protecteurs. Ils escriuent au Parlement, & le prient de surceoir leur deliberation, iusques à ce qu'ils eussent conféré ensemble par Deputés à saint Germain, où la Reyne estoit allée de Ruel.

Bien que le Parlement fut aduertiy que ces conferences n'estoient que des amusemens, afin de faire aduancer des troupes, & d'executer plus facilement le pernicious dessein que les Ministres couloient dans leur teste il y auoit desia quelque temps, neantmoins ils ne refusent aucune ouerture d'accommodement, encore que la conference se deust faire dans vn lieu, où ils pouuoient estre sacrifiez à la vengeance & à la fureur de leurs ennemis. On les entretient près de six sepmaines sans rien conclure, afin que le peuple dans son impatience ordinaire tournast ses armes contre luy mesme, & contre sa propre liberté.

Mais comme l'on vit que la fourbe estoit descouuerte, &

qu'on n'estoit plus en estat de la faire reüssir, l'on remet dans vne autre occasion l'execution d'une entreprise si pernicieuse à l'Estat & à la Republique. L'on consent que l'on fasse vne Declaration des propositions faites dans la Chambre de Saint Louys par toutes les Compagnies Souueraines. Elle est dressée par le Parlement, & portée à Saint Germain, où elle fut trouuée si juste dans tous ses articles, qu'il n'y fut pas changé vne syllabe par Monsieur le Chancelier, qui la renuoya le lendemain tout de mesme qu'elle auoit esté concertée.

Cette Declaration ayant ainsi desarmé toute la France par la conduite & la prudence du Parlement, Le Roy avec toute sa Cour se rendit incontinent apres dans Paris, où il reçeut tous les tesmoignages possibles de l'affection & de l'amour de son Peuple, qui avec des acclamations publiques, fit paroistre la joye qu'il auoit, de ce qu'on luy auoit rendu son Prince & son Souuerain.

Mais les Ministres qui conseruoient dans le cœur vne vengeance & vne trahison secrette, se preparent à changer cette joye en tristesse, & ce glorieux triomphe dans vn carnage espouuentable, & dans vn bouleuement d'Estat.

Comme ils n'ont point de pretexte legitime ils en inuentent malicieusement, ils publient par tout que la Declaration auoit esté vne loy du temps, & vn ouvrage de la force & de la violence qu'on auoit exercée sur l'esprit de la Reyne, ils y contreuient ouuertement, ayant ordonné qu'il seroit leué de nouveau seize ou dix-sept cens mil liures dans les Generalitez du Royaume, où ils enuoyent les roolles & les departemens.

L'on ne laisse pas aussi de faire des commissions extraordinaires, de troubler l'ordre de la Iustice, bref de reduire les choses dás le malheureux & déplorable estat, où elles estoient auparauant, que le Parlement eut restably par ses soins la Police dans le Royaume.

Les cris & les plaintes des sujets qui reclamoient l'autorité des Loix contre vne si insigne perfidie, obligerent le Parlement de s'assembler, pour aduiser à ce murmure & à tous ces desordres. Mais les Ministres pour retarder encore l'execution de ce bon dessein, porterent Monsieur le Duc d'Orleans,

& Monsieur le Prince de venir prendre leurs places, lesquels dès l'entrée protesterent à la Compagnie, en foy de Princes, que la Reyne n'auoit d'autre dessein, que d'executer la Declaration, & qu'ils estoient venus sçauoir les contrauentions qu'on y auoit faites.

Quelques-vns de Messieurs ayans témoigné dans leurs aduis les iustes deffiances & les soupçons que la Compagnie, & tout le Peuple de Paris auoient, des Ministres & de leurs ressentimens, que ce qui augmentoit mesme cette crainte; estoit le nombre des troupes qui paroissoient aux enuiron de la Ville, & qui s'aduançoient de tous costés, Le Prince de Condé par vne entreprise toute ouuerte vfa de mauuaises paroles, en menaçant quelques-vns de la Compagnie, & leur ostant la liberré des suffrages.

Toute la France trouuera sans doute estrange, & tous nos voisins, le procedé de ces deux Princes dans cette occasion. Car deux ou trois iours apres les protestations qu'ils auoient faites en plein Parlement, de faire executer ponctuellement la Declaration, l'on en porte vne autre à la Chambre des Comptes qui estoit le plus malheureux ouurage qui se pouuoit iamais imaginer. Car au lieu que dans la violence du temps & dans le brigandage des Finances, auquel on auoit pourueu par la derniere Declaration, les interests des prests que l'on faisoit au Roy, & les remises fussent des crimes couuerts, & que l'on ne pouuoit voir à la Chambre des Comptes, tout cela estant employé dans les comptans, l'on vouloit que les Compagnies Souueraines autorisassent elles-mesmes publiquement cette volerie, que l'on auoit dessein de contiuuer, & pour la rendre encore plus celebre, l'on permettoit indifferemment à toutes sortes de personnes de s'engager dans ces prests, c'est à dire dans cette vsure infame, dans ce peculat honteux, sans pouuoit estre recherchez, sans déroger à Noblesse, & sans contreuenir aux Ordonnances.

Monsieur l'Archeuesque de Paris & la Sorbonne trouuerent cette Declaration si contraire aux bonnes mœurs & à la pureté de la Religion & du Christianisme, qu'ils resmoignerent publiquement qu'ils ne souffriroient point du tout cette corruption dans les consciences, laquelle ne manqueroit pas

pas de deuenir generale, la Loy du Prince en cela ne deuant point estre differente de celle des particuliers, principalement le Roy ayant tous les reuenus, & toutes les choses necessaires pour la manutention de l'Estat.

A l'esgard du Parlement, il se remua pareillement d'une contrauention si manifeste à la derniere Declaration, qui alloit acheuer la ruine de l'Estat, & absorber tous les reuenus du Prince.

Les Ministres voyant donc que si l'on entretenoit la Police du Royaume & les Loix dans leur vigueur, qu'ils ne seroient plus les Souuerains, & qu'il y auoit à craindre que ces mesmes Loix qu'ils auoient tant de fois violées, ne demandassent Justice de tous les crimes qu'ils auoient commis contre le repos & la felicité des Peuples, ils prennent encore la resolution de perdre l'Estat, ou de perdre ceux qui les auoient ainsi rappellées, & qui les vouloient faire triompher de tant de particides & d'attentats qu'ils auoient faits à la seureté publique, & à la Majesté du Souuerain.

Ils gagnent incontinent le Prince de Condé, lequel s'engage facilement dans vn si malheureux party, sous pretexte de recompenses imaginaires, & de luy donner des Places Frontieres: scauoir Stenay, Jamets & Clermont en droit de Souueraineté, par le moyen desquelles ce ieune Prince pretendoit se donner de la reputation, & entretenir son ambition naturelle.

Ce n'estoit pas assez, il falloit aussi faire tremper dans cét horrible attentat le Duc d'Orleans. Sa resistance fut grande par la bonté & la douceur de ses mœurs, mais son esprit estant assiégué depuis plusieurs années de l'Abbé de la Riuiere, qui l'a trahy tant de fois, & dont les mœurs sont aussi corrompues & aussi basses que la naissance, le charme se respendit encore sur cette premiere personne du Royaume, qui consentit à ce pernicious complot.

Le Cardinal Mazarin & ses complices ne donnerent pas le temps à ce Prince de faire seulement reflexion sur vne entreprise si perillieuse & si criminelle. Aussi-tost la resolution prise, on l'enleue de son liét le iour des Roys à trois heures du

matin, où il estoit detenu malade il y auoit des-ja quelques iours.

L'on fait sortir le Roy de Paris vne heure apres, sans tambour & sans trompette, l'on enuoye chez tous les Princes & toutes les Princesses pour se rendre à Saint Germain, leur faisant croire qu'il n'y auoit point de seureté pour eux dans Paris.

Toute la Cour ayant suivi, non pas comme complice de cet enleuement, car il y auoit peu de personnes qui en eussent le secret, mais plustost pour sçauoir quelle en seroit la suite; Les Habitans de Paris furent fort surpris d'apprendre, qu'on leur auoit dérobé leur Maistre & leur Roy.

Ils font reflexion sur le dessein qu'auoient fait paroistre les Ministres il y auoit deux ou trois mois, de perdre la Ville, & de l'assiéger pour se vanger de ce qu'on les auoit obligez de rendre d'Illustres prisonniers, qui auoient deffendu la cause publique, & maintenu l'autorité Royale.

Ils sçauent aussi qu'il y a grand nombre de troupes qui estoient proches de Paris & sur les aduenues, qui en menaçoient les passages, & qui en empeschoient le commerce. Aussi-tost l'espouuente les prend; ils courent aux armes, & se saisissent des portes. La Maison de Ville s'assemble pour pouuoir à cét espouuenteable desordre. Elle n'est pas si-tost assemblée qu'on luy apporte trois lettres, l'vne du Roy, & les deux autres du Duc d'Orleans & du Prince de Condé. La lettre du Roy aduertit la Ville de sa sortie de Paris, & des raisons qu'il auoit eues pour cela. Qu'il auoit creu n'y auoit point de seureté pour sa personne, y ayant quelques-vns de son Parlement qui auoient de mauuais desseins contre luy, & pes intelligences secretes avec les Ennemis de son Estat.

Cette accusation ridicule & meschamment inuentée par le Cardinal & ses adherans, pour trouuer vn pretexte à leur crime, & à vn enleuement si horrible que celuy qu'ils auoient fait de la sacrée personne du Prince, surprit tellement les Officiers de Ville avec les deux autres lettres des Princes, qui declaroient que c'estoit de leur aduis que le Roy estoit sorty, qu'ils porterent tous ces beaux libelles diffamatoires au Par-

lement, qui s'estoit aussi assemblé pour pouruoir à la seureté & à la subsistance de Paris.

Dans ce iuste ressentiment le Parlement pouuoit vser dès lors, & avec grande raison, de son autorité legitime, mais il se contenta ce premier iour de pouruoir à la seureté du dedans de la Ville, & à sa subsistance, afin qu'en temporisant les Ministres fissent reflexion sur leurs crimes, & que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé songeassent aussi à ne plus autoriser vne entreprise & vn attentat si horrible contre l'Estat, & contre la seureté publique.

Mais la prudence & la sage conduite de la Cour ne seruit qu'à enfler l'orgueil des Ministres, ils enuoyent dès le lendemain des Lettres patentes, lesquelles ne furent point ouuertes, n'ayant pas esté presentées dans les formes ordinaires. Mais l'on apprit par la lettre escrite au Procureur General, & au Preuost des Marchands & Escheuins, que c'estoit pour transferer le Parlement à Montargis, qui est vne petite meschante ville, où les Ministres estant les Maistres ils pretendoient exercer en toute liberté leurs cruautéz & leurs tyrannies, & satisfaire à leur fureur.

Le Parlement qui deuoit estre sensiblement outré de tant de conspirations que l'on faisoit pour sa ruine, à cause qu'il auoit voulu arrester le cours de l'oppression publique, & re-stablir vn bon ordre dans l'Estat, ne parut point encore touché de tant d'injures & de calomnies, il esperoit que la Iustice de son procedé estant conneuë à tout le monde, desilleroit les yeux de la Reyne, & que le charme ne dureroit pas aussi tousiours sur les deux Princes qui s'estoient engagez avec elle dans vn si malheureux dessein.

L'on trouue encore vne inuention de reconcilier les esprits, & d'accommoder les affaires, en ordonnant que les Gens du Roy se transporteroient à S. Germain, pour asseurer le Roy & la Reyne Regente en France, du seruice & de la fidelité de la Compagnie, bien estonnée de ce qu'elle auoit eu des sentimens contraires, & la supplier pareillement de nommer ceux qui auoient attenté à la sacrée Personne du Roy, & entretenu des intelligences secrettes avec les ennemis de l'Estat,

pour leur procéz estre fait & parfait, & pour en faire vne justice publique & exemplaire.

Les Gens du Roy estant allez à sainct Germain, ils trouuerent à l'entrée du Bourg sur vne eminence qui en est proche, le sieur Sanguin Maistre d'Hostel, qui leur dit qu'il les attendoit il y auoit long-temps, pour les empescher de la part de la Reyne d'aller plus auant, & qu'on ne leur pouuoit donner d'audiance iusques à ce que le Parlement eut obey.

Les Gens du Roy ayant demandé de parler à Monsieur le Chancelier, on les fit attendre long-temps sur cette montagne, dans l'injure du temps & au milieu de la nuit, & apres cela, pour toute responce, Monsieur le Chancelier leur fit dire, qu'il auoit ordre tres-exprés de ne les point escouter, bien que les Gens du Roy l'eussent fait assurer qu'ils auoient de bonnes paroles, & qui pourroient sans doute arrester les malheurs qui se formoient dans l'Estat.

Enfin ayant obtenu avec peine d'entrer dans le Bourg pour se reposer le reste de la nuit, ils ne furent pas si-tost descendus du carosse, qu'il vint vn nouuel ordre, & vn commandement exprés de se retirer tout presentement sans conduite, au milieu des tenebres, & à la mercy des Gens de guerre, la plus part Allemands & sans misericorde, qui courroient desia par la campagne, & qui exerçoient des actes d'hostilité.

Les Gens du Roy ayant fait leur rapport d'vn si mauuais traitement, & qui n'auoit point d'exemple, le Parlement aduertit d'ailleurs que la Ville estoit bloquée, & tous les passages fermés, qu'on auoit aussi fait publier vn Arrest du Conseil d'enhaut au marché de Poissy, & dans tous les Bourgs & Villages circonuoisins, par lequel il estoit deffendu à peine de la vie à toutes sortes de personnes d'amener aucunes denrées à Paris, & d'y faire aucun trafic, alors le Parlement vit bien qu'on les vouloit sacrifier avec tous les Habitans de Paris à la tyrannie, & à la vengeance d'vn Ministre Estranger.

Le Parlement creut donc qu'il seroit luy-mesme complice de la perte & de la ruine de l'Estat, s'il pardonnoit dauantage à ses ennemis, & s'il attendoit encore leur repentir. Tellement

ment qu'il rend vn Arrest, par lequel le Cardinal Mazarin est declaré Perturbateur du repos public, ennemy du Roy & de l'Estat, enjoint à luy de vuidier de la Cour dans le iour, & du Royaume dans huiectaine, autrement enjoint aux Subjets de courre-sus, & deffenses à toutes personnes de le recevoir à peine de la vie, & qu'aussi il seroit leué des trouppes en nombre suffisant pour la seureté de la Ville, & pour faciliter les passages & le commerce.

Le Parlement & tous ceux qui se sont joints avec luy dans cette rencontre, n'estiment pas qu'il y ait de bons François qui puissent condamner vne deffense si legitime, & si necessaire. Car faisant reflexion sur tout ce qui s'est passé pendant la Regence, il n'y a personne qui ne voye bien clairement que le Cardinal Mazarin & ses complices, n'ont traouillé iusques à present qu'à perdre le Roy & son Royaume. Il n'y a personne qui ne connoisse que le Roy d'Espagne & tous les autres ennemis de l'Estat, ont presidé à ses conseils & à toutes ses entreprises.

Il s'est rendu maistre absolu del'esprit de la Reyne par des artifices & des crimes punissables, il a corrompu celuy des Princes qui sont les plus proches de la Couronne, & qui la deuoient maintenir. Tellement qu'il n'y a que le Parlement auiourd'huy qui puisse s'opposer à de si horribles attentats, c'est luy qui pendant la minorité est le veritable Tuteur des Roys, & le sacré Depositaire de la Couronne, il en est responsable au Roy & au public. Ses armes n'ont donc point d'autre deuisse, ny d'autre mouuement que le salut du Prince, il n'a leué l'enseigne que pour l'oster des mains des Estrangers ses plus grands ennemis, qui l'ont dérobbé à son peuple & à son Estat.

La seconde raison de sa deffense a eité de conseruer Paris, l'ornement de la France, la merueille du monde, l'admiration des Estrangers, la force du Roy & de son Empire, qu'on auoit resolu de mettre en cendres, & de perdre entierement.

Il n'y auoit personne aussi qui ne deust cette protection à sa femme & à ses enfans, à ses biens & à sa fortune, & partant

tous les motifs de cette deffense estans fondez sur les premiers principes de la nature, qui nous obligent à la conseruation de nous mesme, le Parlement ne doute point que son action ne reçoie non seulement de l'approbation par tout, mais encore de l'honneur & de la gloire.

Et de fait, son genereux dessein n'a pas si-tost paru, que les Princes les plus affectionnez à l'Estat, & nombre de Seigneurs des plus qualifiez du Royaume, se sont vnis à vn si juste party.

Monsieur le Prince de Conty a voulu signaler les premieres années de sa vie pour le salut de son Pais & de sa Patrie, qui luy est incomparablement plus chere que l'interest d'un frere, qui s'est laissé surprendre par les artifices d'un pernicieux Ministre, qui l'a obligé d'armer contre sa propre grandeur, & l'honneur de sa reputation.

Monsieur le Duc de Longueuille, qui est vn des plus sages Prince de l'Europe, & qui a tousiours eu part à toutes les belles actions qui se sont faites pendant sa vie, a creu qu'il ne pourroit plus rien desirer pour sa gloire, s'il pouuoit rendre ce seruice à l'Estat, & contribuer de ses forces & de son credit pour en chasser les monstres, & tous les Geans qui se sont assis sur le Trofne des Dieux, & emparés de l'authorité Royale.

Monsieur le Duc de Beaufort s'y est aussi engagé, non pas par ressentiment, puisque sa paix estoit faite, mais plustost par son courage, & par sa propre generosité.

Monsieur le Duc d'Elbeuf auroit pensé degenerer de ses ancestres, & de ses Illustres Predecesseurs, à qui les Peuples doiuent leur Religion & leur salut, s'il ne leur auoit pas donné sa protection dans vne occasion si importante.

Monsieur de Bouillon, Illustre par tant d'actions memorables, & de victoires signalées. Monsieur le Marechal de la Mothe qui a porté la reputation de l'Estat & de son courage iusques au centre del'Espagne, où il a gagné vnze barailles, & fait sentir la pesanteur de son bras. Monsieur de Vitry, Monsieur le Prince, de Marsillac, Monsieur de Narmon-tier, & tant d'autres Seigneurs considerables par leur nais-

fance, par leurs charges, par leurs emplois, & par leur propre vertu, se sont aussi rangez de ce party pour y deffendre la cause commune, & la liberté de leur pais, ils ont protesté de perir ou de rompre les chaines que la violence du ministere auoit dônées au peuple, comme à des forçats & à des esclaves.

Monsieur le Coadjuteur de Paris, l'Vniuersité & les principaux Prelats du Royaume, ont aussi condamné publiquement la tyrannie du Cardinal Mazarin, & confirmé tous les Princes dans le bon dessein qu'ils auoient d'en tirer la vengeance publique. Tellement que l'on peut dire que les trois Estats sont vnis au Parlement pour maintenir l'authorité du Roy, & chasser ceux qui s'en sont iniustement emparez.

Le Parlement est mesme bien assure, que la pluspart de ceux qui sont demeurez en Cour n'y ont esté iusques à present, que par des raisons de bien-seance, ou retenus par force, & qu'ils voudroient auoir part à la gloire d'une si belle action, plustost que de trauailler à la destruire.

Monsieur le Duc d'Orleans mesme n'y est plus engagé d'inclination, il n'y demeure parce qu'il n'en peut pas sortir. Madame la Duchesse sa femme, & Mademoiselle sa fille & tous ceux de sa Maison font tous les iours des imprecations contre ceux qui luy ont donné de si pernicieux conseils, & qui sont les auteurs d'une si funeste & si malheureuse entreprise.

C'est donc la cause de Dieu, puis que c'est la cause publique. Car de l'autre costé l'on n'y voit point d'autre raison que la deffense d'un tyran, qui a dissipé toutes les Finances du Roy, ou qui les a transportées en des Prouinces Estrangeres, s'estant trouué sur le Registre des Banquiers, qui ont negocié ses affaires, plus de cent soixante & dix-huit millions de liures, qui ont esté enuoyées de son ordre & sous son nom en Italic. Qui a bien eu l'insolence d'emprisonner vn Prince dès le commencement de son credit & de son regne, pour luy proposer, & le faire consentir s'il pouoit, à vn mariage honteux & infame d'une de ses niepces, fille de Bourgeois de Rome, & de simples artisans, qui mesme à tant de fois engagé l'honneur & la vie de Monsieur le Prince, qui est au-

iourd'huy son seul Protecteur, & qui a fait tout ce qu'il a pû pour le faire perir en luy manquant de parole, d'hommes, d'argent, & des autres choses necessaires pour sa deffense, lors qu'il commandoit les Armées, & qui peut estre trauailleroit vn iour à sa deffaitte, comme font tous les Tyrans, si la France estoit encore si malheureuse de le voir dans son premier credit, & sur le Trosne du Prince. Tellement que le Parlement ne peut pas s'imaginer qu'il y ait de bons François, qui considerant la iustice de sa deffense, & de ses plaintes, ne se ioigne avec luy pour destruire l'Ennemy commun. Car c'est dans l'vnion de toutes les forces du Royaume, que l'on peut sauuer l'Estat & le garentir de sa totale ruine, parce qu'estant diuisées, ce seroit vn combat perpetuel sans victoire, qui destruiroit à la fin la Monarchie par ses propres forces & par cette resistance reciproque.

Il n'y peut auoir de scrupule à s'engager dans cette occasion glorieuse, sur l'alliance qui se rencontre dans les Chefs qui commandent les deux Partis, parce qu'oultre les mauvais traictemens qu'à receus Monsieur le Prince de Conty de la Cour, & de Monsieur le Prince son frere, il n'est pas sans exemple de voir vn frere contre vn frere, quand il s'agit de l'interest public, & du salut de la Patrie, puisque dans les interests particuliers nous les voyons mesme tous les iours diuisés, iusques à ne pardonner pas à leur vie, & à leur propre reputation.

Flavius du temps de Tybere, ayant choisi le party des Romains pour trauailler à la deffaitte & à la ruine de l'Allemagne sous la conduite de Germanicus, Arminius son frere s'en rendit le Libérateur. Tacite rapporte mesme les reproches qu'il luy fit dans vne entreueüe auparauant le combat, & comme il luy representa le deuoir enuers sa Patrie, ses priuileges & son ancienne liberté qu'il deuoit maintenir, plustost que d'encontrir l'infamie d'auoir mesprisé les larmes d'une Mere, violé sa foy, abandonné ses Dieux, & asseruy son pais. Les Histoires anciennes, & celles de nos iours sont aussi remplies de semblables rencontres, d'honneur & de generosité, & ainsi ce seroit estre mauvais

uais François, que de rechercher ce pretexte pour ne pas prester son secours à la cause commune, & à vne deffense si necessaire.

Pour le Parlement, ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il a maintenu le seruice du Prince, & la grandeur de l'Estat, l'on sçait combien de fois il a soustenu la Couronne chancelante, sans en tirer d'autre auantage que la gloire de l'auoir fait. Et que dans cette occasion meisme il n'y a eu que le seul interest public qui l'a engagé, car c'est pour auoir demandé l'execution des Ordonnances, qui est vn crime bien nouveau. Tellement que soit que l'on considere la cause de la deffense, & ceux qui l'ont si fortement embrassée, l'on ne trouue que de la justice par tout, & vne autorité legitime, au lieu que le party contraire est la protection des tyrans, qui ont pillé tout le Royaume, & deserté les Prouinces, comme s'ils eussent esté en pays ennemy. Qui pour satisfaire à leur ambition, & entretenir leurs malheureux credit, ont rompu tant de fois la Paix que Monsieur le Duc de Longueuille auoit arrestée pour la grandeur de l'Estat, & la reputation de nos Alliez, qui par les ordres secrets qu'ils ont enuoyez au sieur Seruien, cõplice de leurs laschetés, & de leurs infamies, ont joué iusques à present tous les Princes del'Europe, & rendu leurs bons desseins inutiles, qui ont fait perir deux armées en Catalogne qui auoient fait trembler le Rõy d'Espagne au milieu de son Escorial, pour conuertir à leur profit particulier ce qui estoit destiné pour leur subsistence, & pour leur entretenement. Qui en l'année six cens quarante six, au lieu de faire vne armée pour opposer à la puissance des ennemis, consumerent tous leurs soins & toute leur politique à faire jouer des machines, & les intermedes d'Orphée avec vne despense incroyable, le Cardinal Mazarin ne pouuant oublier son premier mestier. Qui au lieu de suiure nos glorieux progrès sur les Frontieres du Royaume, & reprendre l'antien Patrimoine des François, ont entrepris des guerres en Italie contre le Pape & ses Alliés, pour décrier nos armes dans toute l'Europe, & pour forcer sa Saincteté de donner le Chapeau à vn malheureux Iacobin, frere du Cardinal Mazarin, qui

n'auoit suffisance ny merite. Qui voyans enfin que la bonne fortune de la France l'emportoit tousiours sur leurs pernicious conseils, ont recherché toutes sortes de moyens & d'artifices pour l'armer contre elle-mesme, & pour la détruire par ses propres forces.

■ Toutes ces entreprises & tous ces attentats punissables de tous les supplices qu'on sçauroit iamais inuenter, estant donc visiblement cogneus à toute l'Europe.

■ Le Parlement s'assure apres cela qu'il n'y aura point de François qui veille faire la guerre à sa Patrie, à foy-mesme, & à sa propre liberté, protestant à toute la France de n'abandonner point vn si glorieux dessein qu'apres, auoir fait la Paix vniuerselle au dedans & au dehors du Royaume, restably toutes sortes de personnes dans leurs biens, dans leurs honneurs & priuileges, & rappellé toutes les anciennes Loix de l'Estat.